



Bulletin municipal

Réunion du 3 juin 2008

Présidence : M. Alex LESBROS, Maire

Présents : tous les membres du Conseil Municipal assistaient
Assistait également Mme Céline Delimauges, secrétaire de Mairie
M. Martial Marlière est désigné comme secrétaire de séance

o o o o o

Fête communale – programme :

Vendredi 20 juin

Avant la fête de la musique ...

21 h 00 bal gratuit - buvette - sandwiches - croque-monsieur

Samedi 21 juin

15 h 00 course cycliste arrivée rue du poncelet

20 h 00 ouverture de la fête par la Fanfare de marche

22 h 00 bal gratuit - buvette –sandwiches - croque-monsieur

Dimanche 22 juin

Dès 15 h 30 buvette sur la place de la mairie

16 h 30 défilé concert de la Macérienne (musique de Mézières-sur-Oise) départ depuis les Ets Potterie rue Pasteur puis concert sur la place

17 h 30 démonstration du Club Country de Vendeuil

21 h 30 bal gratuit – buvette

Lundi 23 juin

14 h 00 concours de boules et d'écus – inscriptions sur place
1 équipe = 1 Vendeuillois (e) et son invité (e)

ooooo

Programmation travaux de voirie 2009 FDS :

Il a été décidé avec les subventions FDS pour 2009 de refaire le parking de la poste et celui du cimetière. D'autre part, des projets sont d'ores et déjà programmés tels que la réfection de la rue Paul Carette jusqu'à la rue Louis Pasteur ainsi qu'une portion de route, trottoirs, etc ... de la rue St Jean à la rue du Blanc-loup.

ooooo

Subventions « amendes de police » :

Si cela peut consoler certains automobilistes victimes d'infractions, nous vous rappelons qu'une partie des amendes payées est redistribuée par le département aux communes. Ces sommes sont données uniquement dans le cadre de la « prévention-sécurité ». Il est donc programmé :

- un passage piéton et panneau de signalisation devant la mairie
- un passage piéton et un panneau de signalisation rue du Blanc-loup
- un panneau indiquant la rue du petit moulin (priorité à droite) endroit délicat avec le pont
- après étude il est aussi demandé pour les entrées de Vendeuil la pose de panneaux d'agglomération aux normes (celui côté cimetière sera déplacé de 130 mètres côté Nord) ; la commission « fleurissement » améliorera différemment cette entrée.

ooooo

Contrat CAE :

Aucune décision n'a pu être prise concernant le contrat CAE proposé le mois dernier ; par ailleurs le conseil municipal pensait être submergé de demandes. Une formation accompagnatrice étant désormais obligatoire pour ces contrats, un candidat possédant véhicule et permis B s'avère indispensable. Décision lors de la prochaine réunion. La candidature est donc toujours valable.

ooooo

Rempoissonnement :

Comme il est de tradition en cette période, comptetenu des rentrées de la pêche, il a été commandé pour un total de 2000 € depoissons.

Commission Travaux – bâtiments – erratum

M. Vincent Nettelet a été oublié dans le dépliant « commissions communales » ; cela ne l'a pas empêché de travailler et il a bien voulu accepter nos excuses.

Il a été mis en projet par la commission et approuvé par le conseil municipal :

- réfection du clocher de l'église
- réparation corniche façade de la mairie,
- démolition quasi – totale de la salle dite « Usinor » et reconstruction en vue de location au public.

ooooo

Questions diverses

Vitesse

Un panneau « cinémomètre » sera prochainement installé de façon provisoire aux entrées de Vendeuil, ceci pour donner conscience aux automobilistes, motards, routiers ... de la vitesse exacte à laquelle ils entrent dans l'agglomération.

Salle de la mairie

Des paniers pour les verres ont été commandés afin de faciliter le contrôle effectué par Mme Chapeau. La cuisine est désormais équipée de trois séries de verres différents et ce pour 100 personnes, maxi 120 pour les vins d'honneur, la salle étant louée normalement pour 80 personnes assises. Les locataires ayant besoin de plus de 120 verres sont donc invités à en louer à l'extérieur. Il ne sera plus fait de transfert de vaisselle entre les salles du stade et de la mairie.

Bâtiment « atelier – matériel communal »

Le plan du bâtiment à construire ne satisfaisant pas le conseil municipal, il est demandé de le modifier.

Répartition des salles de la mairie

Après étude de plusieurs demandes de la part des associations, il a été décidé, à la majorité du conseil municipal, d'allouer :

- une salle pour le comité des fêtes
- une salle pour l'association des parents d'élèves
- une salle de réunion pour toutes les associations
- une salle pour la future bibliothèque – médiathèque,
- une salle pour le conseil municipal
- un local pour l'association de gym

Ces salles venant d'être remises en état, la responsabilité de chacun des présidents (es) sera engagée. Elles sont donc (comme toutes les salles destinées aux associations) mises à disposition gratuitement mais sont susceptibles d'être reprises par la commune en cas de non-respect de propreté et de sérieux (éclairage, chauffage, rangement, etc ...)

Monument aux morts

Le nettoyage est fini mais les intempéries empêchent la finition des peintures. Il est à signaler que les bénévoles ayant effectué ce nettoyage l'on fait pour économiser une somme de 3000 €

Bibliothèque – médiathèque

Un projet circule... Les bonnes idées et bonnes volontés sont les bienvenues

Bureau de Poste : Voici les dates de fermeture du bureau de poste durant la période estivale :

- mercredi 16 et vendredi 18 juillet
- vendredi 08, mercredi 20 et samedi 23 août

Information : Création d'un club de Handball sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise. Pour tous renseignements contacter Mme CESBRON au 06.65.61.76.25

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 08 Juillet 2008.

Prochaines réunions programmées :

- commission des sports pour l'organisation de la course cycliste : vendredi 13 juin 2008 à 18h30
- commission des fêtes et cérémonies pour le 13 et 14 juillet

ooooo

Rappel des festivités prévues

14 juin

Concours de pêche de l'association des pêcheurs Vendeuillois

14 juin

Kermesse à l'école à partir de 14h00

14 et 15 juin

Ball trap du Football Club

20, 21, 22 et 23 juin

Fête communale

06 juillet

19^{ème} rallye touristique organisé par le Comité des Fêtes

ooooo

Centre aéré Moÿ-de-l'Aisne juillet 2008 :

Comme les années précédentes, le centre aéré demande une participation d'environ 50 % pour les enfants allant au centre aéré en juillet prochain. Le conseil municipal a donné son accord.

ooooo

Activités ballastière :

Le conseil municipal souhaite vivement améliorer les activités autour de l'étang communal. Des projets verront donc le jour, après abattage de 465 peupliers. Il est vivement souhaité la « cohabitation » chasse – pêche et un maintien de la propreté. Tout sera donc mise en œuvre pour faciliter ces souhaits.

ooooo

Ramassage des « déchets verts » :

Compte tenu du mécontentement « injustifié » de certains usagers vis-à-vis de la municipalité, il est rappelé que le CCVO ne dispose plus de benne pour le ramassage des déchets verts. Il appartient donc à chacun d'aller déposer à la déchetterie ou de faire appel au service de la commune, moyennant une participation financière. Nous rappelons donc les horaires de la déchetterie de Moÿ de l'Aisne :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15h-19h	10h-12h	15h-19h	10h-12h	15h-19h

ooooo

Cimetière

Après des dégradations et vols dans le cimetière, il est décidé à l'unanimité et dès que les portes auront été remplacées, d'instaurer des horaires d'ouverture et de fermeture du cimetière. D'autre part, la commission du cimetière se réunira prochainement pour décider des améliorations possibles à apporter.

ooooo